



Mouvement National de Lutte pour l'Environnement

Naturellement Nanterre

Maison des Associations - 11 rue des Anciennes Mairies - 92000 NANTERRE

Tel : 01.47.25.04.73.ou 01.47.21.07.90

e-mail : nature.nanterre@free.fr

Site : <http://nature.nanterre.free.fr>

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 Rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : Fonds européens banlieues.

Nanterre le 8 décembre 2005.

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons appris il y a quelque temps que l'Union Européenne envisage de débloquer des crédits pour aider la France à investir dans les quartiers défavorisés pour éviter de nouvelles explosions de violence.

Même si le Petit Nanterre n'a pas été trop touché par les troubles du mois de novembre, c'est un quartier qui cumule beaucoup de handicaps liés à la situation sociale de beaucoup de ses habitants et aggravés par l'enclavement dont il est victime du fait de la présence d'un talus ferroviaire (ligne SNCF Paris Rouen) qui l'isole du reste de la ville.

Le seul passage important entre ce quartier et le centre ville. sous « le Pont de Rouen » (ouvrage SNCF) est un véritable point noir car l'autoroute A 86 y passe au niveau du sol rendant traumatisantes les circulations de proximité qui la joutent. Les Nanterriens, et tout particulièrement ceux de ce quartier, attendent avec impatience le prolongement du tramway T 1 mais le passage sous ces voies ferrées reste problématique. De plus les enfants de ce quartier vont devoir franchir cet obstacle pour se rendre à leur nouveau collège. Pour supprimer ce point noir, plusieurs associations dont la nôtre proposent l'enfouissement de ce tronçon de l'A 86 et le passage par-dessus tant du tramway que du trafic automobile local et des circulations douces.

Ainsi désenclavé, le quartier du Petit Nanterre serait bien mieux relié aux autres quartiers et au centre ville, ce qui serait profitable à tous et en particulier aux collégiens.

De même la ville tout entière souffre depuis des décennies de travaux d'aménagement, mais il est un chantier qui est interrompu, semble-t-il faute de financement, c'est la terminaison et la couverture de l'échangeur A 86-A 14. Cet espace doit faire partie des 17 terrasses de l'axe Seine Arche et en particulier de la deuxième partie du Parc du Chemin de l'Ile. Tant que ce chantier restera inachevé, la qualité de vie des Nanterriens et tout particulièrement ceux des quartiers populaires de la cité Anatole France et du Chemin de l'Ile.

Nous vous prions donc d'examiner la possibilité d'utiliser des fonds européens pour financer tout ou partie de ces travaux.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre en considération notre demande, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, nos respectueuses salutations.

Le Président Michel Champesme.